GCDCEC de BETTON 19 allée du Chêne Flaux 35830

Association-contre-les-organismes-nuisibles

Campagne de piégeage du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021

Une augmentation des captures de rongeurs aquatiques est très significative sur les communes de Betton, Chevaigné et St Grégoire en effet, nous allons très probablement atteindre les 600 captures sur les 3 communes et donc une nette augmentation par rapport aux campagnes de piégeage des années précédentes.

Cette hausse des chiffres provient en partie des communes environnantes sans piégeage. Sans aucun prédateur avec une reproduction exponentielle, un couple de rongeurs aquatiques génère de 90 à 100 individus en deux ans, nos hivers doux et la raréfaction du renard (gale sarcoptique) booste cette augmentation.

Compte tenu de cette situation, le conseil d'administration du GCDCEC de Betton s'est réuni le samedi 17 avril 2021 à l'issue de cette réunion il a été décidé de demander à chacune des communes précitées de bien vouloir verser un complément de 100€ afin de compenser les frais annexes de chaque piégeur

Chaque cage doit être inspectée tous les jours avant 12 h et nécessite ainsi des déplacements journaliers en automobile et avec des jours sans aucune capture (carburant, gants, pommes... et munitions).

Au cas présent, sans ce complément de subvention, nous serions contraints de réduire nos déplacements afin de conserver notre indemnisation minimum.

Le Conseil d'administration du GCDCEC de Betton.

Betton le 17 avril 2021

Le Président Jean-Michel CONSTALS Le Secrétaire - Trésorier Roland Bienvenu